

## **Analyse, laïque et profane<sup>1</sup>**

Il me faut dire que dans la tourmente provoquée par l'amendement Accoyer il m'a été impossible de trier mes lentilles. Même l'une des petites phrases de Freud, « travailler sans se soucier du tumulte comme l'orfèvre d'Ephèse », qui me sert d'ordinaire, quand tourmente il y a, n'a pas réussi, cette fois, à créer l'espace de silence intérieur qui m'est nécessaire. J'avais eu en effet l'intention de m'atteler à la question du réel dans le groupe analytique. En quelque sorte mon objet de travail a été plus vite que moi, m'a dépassée et m'est d'une certaine façon revenu de l'extérieur. Et comme le dit l'adage lacanien : ce qui est refusé dans le symbolique revient dans le réel.

Une question se mettait sans cesse en travers : qu'avons-nous, psychanalystes, fait ou plutôt pas fait pour qu'on en arrive là, à cet embrouillamini où nous ont mis les dernières tentatives des législateurs pour régler notre champ ?

Je me souviens du titre des colloques de l'EPSF : « L'originnaire », « Des contraintes spécifiques de la psychanalyse » (autre façon de dire analyse profane), « Versions de la guérison », « Chercher, inventer, réinventer ». Celui de cette année a pour titre « L'insistance du réel ».

Je me souviens des réunions sur les difficultés grandissantes rencontrées par ceux qui travaillent dans les institutions publiques, où depuis quelques années déjà règnent en maîtres évaluation, contrôles de rentabilité et autres tracasseries.

Je me souviens des réunions sur les grandeurs passées et les misères actuelles de la psychiatrie.

Je me souviens des démarches faites à deux reprises par l'EPSF auprès du ministère de la Santé pour l'informer des graves inconvénients que comportait le projet de statut des psychothérapeutes. Erik Porge nous a accompagnés lors de la première. Le gouvernement d'alors, on le sait, était de gauche.

---

<sup>1</sup>Ce texte rassemble et reprend des points abordés lors de deux exposés faits dans le cadre des réunions publiques du collège de la passe de l'EPSF et de La lettre lacanienne, le 13 décembre 2003 à Paris et le 24 janvier 2004 à Bordeaux. Entre ces deux exposés, le 19 janvier 2004, le vote par le Sénat du texte de loi, l'article 18 quater, dit précédemment « amendement 263 » est intervenu, vote qui a sensiblement modifié la donne du dernier trimestre 2003, sans que pour autant l'affaire soit close puisque le texte a été à nouveau soumis à l'Assemblée nationale, à nouveau modifié, et va donc repartir au Sénat. Par ailleurs, des décrets d'application sont à prévoir.

Je me souviens aussi d'avoir commencé un premier exposé fait dans le cadre du Collège de la passe par cette phrase : « Puisque la psychanalyse n'est plus tout à fait à la mode, je vais vous raconter une histoire, juive bien sûr, mais autrement, comme toutes les histoires juives<sup>2</sup>. » C'était il y a huit ans.

Je me souviens du long travail qui a précédé la mise en place du collège de la passe commun à l'EPSF et à La Lettre lacanienne. Et ce collège fonctionne, ce qui n'est pas rien.

Alors, dans ce cheminement, avons-nous été sérieux, comme Lacan le dit de l'EPF dans sa conférence de presse à Rome, le 29 octobre 1974 ? On le dirait. Je peux dire que oui.

Donc, ce n'était pas faute de savoir, ni faute de certitude que l'analyse ne peut être que laïque *et* profane, ni faute d'y avoir engagé notre parole. Oui, laïque *et* profane : si j'ai au cours des années plusieurs fois oscillé entre ces deux traductions possibles du *Laien* de la *Laienantalyse* de Freud, en ces temps où l'obscurantisme reprend du poil de la bête, les deux adjectifs ne me semblent pas de trop, et comme un des synonymes d'obscurantisme est antisémitisme, une histoire juive, n'est-ce pas, est toujours bienvenue. Laïque *et* profane est façon de dire : persiste et signe, façon de dire non aux tentatives de réglementation de la psychanalyse, façon de dire que sérieux, il faut nous appliquer à le rester.

Ce n'était pas faute de savoir, et pourtant ça se produit, ça a lieu. Serions-nous donc alors dans « le piquant de tout ça », comme le dit Lacan, dans *La troisième*, à savoir que : « l'analyste dépend du réel [...] et non le contraire. » Comme cette poussée du législatif sécuritaire est une des figures actuelles de notre civilisation, il est certain que son intrusion dans notre champ aura des conséquences, à l'intérieur et à l'extérieur de nos écoles de psychanalyse et d'ailleurs il en a déjà. Il suffit de visiter les divers sites internet pour s'en rendre compte. Il suffit *a minima* de constater, comme je viens de le faire, que cela vient se mettre en travers de notre travail. Alors saurons-nous le contrer ce réel advenu ? Comment faire avec, comment faire pour qu'il ne prenne pas « le mors aux dents », à l'intérieur comme à l'extérieur ?

J'en étais là de mes questions, quand j'ai ouvert le dernier livre de Jean-Claude Milner, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*. Cette lecture me fut comme une mauvaise rencontre, car les conclusions auxquelles Milner parvient, sur l'Europe et l'antisémitisme, sont absolument terrifiantes, conclusions que je ne peux pas vraiment partager. Mais on le sait, une mauvaise rencontre, à condition de savoir s'en servir, peut être l'occasion d'une bonne rencontre.

C'est ainsi qu'un point de son implacable raisonnement m'a fait signe, à savoir l'usage qu'il fait des quanteurs de la sexualité de Lacan. En voici pour mémoire un rappel minimal :

Côté Homme :

---

<sup>2</sup> « Je suis venu(e) vous dire... » *Travaux sur la passe I (Carnets de l'EPSF 1 à 19)*, p. 87.

« Pour tout  $x \varphi$  de  $x$  », c'est le tout phallique qui trouve sa limite dans « Il existe un  $x$  qui dit que non à la fonction phallique ». Le tout repose sur cette limite, cette exception à la fonction phallique, c'est ce qui fonde l'universel, c'est la place de la fonction du père, c'est aussi la castration. En termes de modalité, c'est la place du nécessaire.

Côté Femme :

« Pas pour tout  $x \varphi$  de  $x$  ». L'être parlant qui s'inscrit de ce côté, il en a le choix, qu'il soit ou non pourvu des attributs de la masculinité, sera ce pas-tout qui ne permettra aucune universalité. De ce côté pas de limite : « il n'existe pas de  $x$  qui dise non à la fonction phallique ». En termes de modalité, c'est la place de l'impossible.

Jean-Claude Milner remplace la fonction phallique par la fonction de « socialité », c'est-à-dire la propriété d'appartenance au corps social. Presque toutes les sociétés connues admettent des cas où la fonction de société se suspend, cas dont elles se confirment, par exemple la folie. La société moderne par contre serait au régime de l'illimité, je cite : « Au regard des sociétés qui l'ont précédée dans l'histoire, la société moderne est au régime de l'illimité. Non seulement personne d'existant ne doit ni ne peut y faire limite ou exception, mais désormais la fonction de société inclut parmi ses variables possibles quelque étant que ce soit, humain ou non humain, animé ou inanimé. Rien ni personne n'existe à l'égard de quoi la fonction cesse de faire sens. Rien ni personne n'existe qui fasse suspens de la société<sup>3</sup>. » Un peu plus loin, s'appuyant une phrase de Foucault : « L'homme s'efface comme à la limite de la mer un visage de sable », il affirme : « Sous le sable que la mer érode, apparaissent les pavés de la société, à quoi il n'est plus de limite à visage humain. » Ainsi l'Homme qui était leur Un à tous, s'efface et avec lui la limite. Un nouvel Un surgit mais c'est l'un de l'indistinct et l'Homme une fois ensablé, il n'existe pas un étant qui ne s'inscrive dans la société, donc la société est l'illimité même.

Donc, selon Milner, la société d'avant la moderne était dans le tout limité, la société moderne dans le pas-tout illimité. À la fin de son livre il utilise un terme qu'il a, dit-il, emprunté aux traducteurs de Heidegger, « la quadriplicité masculin /féminin/parents/enfants<sup>4</sup> » et dit que « le pari de la société moderne tient » en ce que « quelque chose peut et doit prévaloir contre la quadriplicité ». Dans le même chapitre il énonce que « la sexualité freudienne ne nomme qu'une chose : la quadriplicité » et que « Selon Freud et Lacan, la science elle-même, qui peut tout ne pourrait faire que la quadriplicité soit dissoute ».

Ce mot compliqué de quadriplicité est-il autre chose que la différence des sexes et la succession des générations, et donc la castration ? Où nous

---

<sup>3</sup> J.-C. Milner, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, Paris, Verdier, 2003, p. 23.

<sup>4</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 119.

retrouvons nos quanteurs de la sexuation et la fonction phallique. Mais voici comment commence le 72<sup>ème</sup> paragraphe de son livre :

Or il arrive qu'au vingt-et-unième siècle, l'illimité s'en prend à la quadruplicité. La science du vivant, alliée à la technique, est capable désormais de modifier la répartition masculin/féminin, de disjoindre la naissance d'un enfant et la rencontre des sexes, de disjoindre enfant et parentalité<sup>5</sup>.

Juste avant il écrit :

Pour la première fois de son parcours, la société ne rencontre plus rien sinon sa propre illimitation. Affranchie, même en Europe, de la référence aux touts limités que lui léguait le logico-politique, que redisait à quelques lettrés cette sagesse qu'est la culture et ce savoir qu'est la philosophie, elle peut enfin formuler sa demande : il n'est rien que le moderne ne puisse transformer. Je dis bien rien, y compris ce qui était réputé le plus intangible. Pour reprendre l'expression des stoïciens, le moderne annule la différence entre ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous. À condition du moins que le "nous" soit entendu collectivement comme humanité tout entière. La totalité des êtres parlants, à quoi il n'est pas d'être parlant qui dise que non ; autrement dit l'humanité pas-toute<sup>6</sup>.

On le voit, le constat n'a rien de réjouissant.

Je me souviens de la phrase d'un petit garçon de 4 ans, fils d'une amie psychanalyste. Il demanda un jour à sa mère ce que tous ces gens venaient faire comme ça dans son bureau, j'ai oublié les explications qu'elle lui donna, cela fait bien longtemps de cela, mais pas la conclusion qu'il en tira : « Ah bon, dit-il en tournant les talons et donc à la cantonade, alors ils viennent pour que tu leur dises non. » Comme quoi les enfants ont de la logique, comme quoi l'équivoque et l'homophonie ne sont pas pour leur faire peur. Si jamais d'aucuns en doutaient, ceux par exemple qui leur veulent tant de bien, le petit Hans de Freud viendrait le leur démontrer, s'ils voulaient bien s'en laisser enseigner.

Dire que non, en effet, peut-être n'y a-t-il plus que les psychanalystes pour le dire. L'*organon* dont Milner se sert, nous nous en servons aussi. Le chemin d'une analyse mène vers le S1, c'est-à-dire le signifiant de la pure différence, autrement dit l'inverse de ce que Milner définit comme indistinct. Alors peut-être est-ce ce « dire que non » qui est attendu de nous, derrière ce qui est dit, dans ces tentatives de réglementation et d'évaluation à tout crin. Prendre les choses sous cet angle, c'est-à-dire à contre-pente, ça pourrait aussi nous faire un peu d'air, nous désengluier, border l'angoisse, ce « symptôme-type de tout avènement du réel<sup>7</sup> », angoisse provoquée par cette intrusion réglementariste, penser les choses à contre-pente, ça pourrait même relancer le désir. Et d'ailleurs ce mot désir, on n'a pas beaucoup entendu son nom ces derniers temps. Aurait-il

---

<sup>5</sup> *Id., ibid.*, p. 122.

<sup>6</sup> *Id., ibid.*, p. 120.

<sup>7</sup> J. Lacan, *La Troisième*, document interne, p. 59.

été étouffé par ce déluge de soins anxieux, d'experts, de haros sur les charlatans et de tremblements pour l'avenir ? Cela serait à en devenir anorexique ! Alors, assumons plutôt nos rondeurs, l'analyste ne doit-il pas, selon Lacan, avoir des mamelles ? Lacan nous a appris que le désir est désir de l'Autre, soumis à la Loi<sup>8</sup>, et que « c'est l'assomption de la castration qui crée le manque dont s'institue le désir<sup>9</sup> ». Or la Loi n'est pas à confondre avec le règlement décrété par le Maître, d'Antigone au Prince de Hombourg, les exemples dans la littérature ne manquent pas. C'est encore moins un contrat. La Loi introduit une dissymétrie, le contrat s'en tient lui au duel, au donnant-donnant, à l'égalité des partenaires, et ouvre à l'échange et à la transaction, échanges et transactions étant effectivement illimités. Nous savons bien de par notre expérience les difficultés de certains analysants à consentir à la dissymétrie inhérente à « ce lien à deux » qu'est une psychanalyse. Et pour cause, c'est le cas de le dire, pour cause de désir puisque l'objet *a* n'est ni partageable ni échangeable.

Et qui sait, ça soulagerait peut-être aussi les hommes politiques. Je rêve ? Peut-être. Mais rêver, dit Lacan, a cette étonnante propriété de structurer le réveil<sup>10</sup>. Car enfin, il semble qu'ils soient englués dans la demande affolée et affolante d'assurance-vie, d'assurance tous risques, d'assurance bonheur de la société, englués et de plus en plus débordés par cette demande. C'est, toutes proportions gardées, comme les récentes inondations : on n'a pas entretenu les digues pendant des années, la rivière déborde, on tente de colmater les brèches avec quelques sacs de sable, et la digue se rompt quelques mètres plus loin. Plus les hommes politiques tentent de satisfaire cette demande de satisfaction généralisée, et dans le même temps de la colmater à coups d'amendements, d'évaluation et de réglementation, plus elle insiste, mais comme « ce n'est pas ça » les citoyens refusent la réponse et « d'un très peu pour moi » s'éloignent de plus en plus de la politique. « Très peu pour moi » dit Lacan, cela peut être la réponse d'un enfant qui ayant posé ses « pourquoi » pour satisfaire à ce qu'il suppose que l'Autre voudrait qu'il demande<sup>11</sup>. Ainsi, loin de calmer le jeu, comme les hommes politiques pensent le faire en s'appuyant sur le discours scientifique, plutôt scientiste, ils ne font que contribuer par leurs réponses à laminer la dimension subjective et à étouffer le désir : chacun se retire dans son pré carré, un par un, ou communauté par communauté. Alors, si cela continue comme cela, effectivement la religion a de beaux jours devant elle, mais hélas aussi tous les populismes, d'ailleurs ils se donnent souvent la main.

Et puis ce « un par un » de l'illimité social tel que le déplie Milner n'est pas le même que le « un par un » des analystes. C'est justement parce que ce n'est pas le même que le discours analytique peut faire lien social. En tout cas si

---

<sup>8</sup> *Id.*, « Du "Trieb" de Freud et du désir du psychanalyste », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 852.

<sup>9</sup> *Id.*, *ibid.*

<sup>10</sup> *Id.*, *Les Non-dupes errent*, séance du 18 mars 1974.

<sup>11</sup> *Id.*, *ibid.*, séance du 9 avril 1974.

Lacan dit que la psychanalyse est un symptôme, et il appelle symptôme ce qui vient du réel, il précise bien que ce n'est pas un symptôme social, le seul symptôme social étant que chaque individu est un prolétaire, c'est-à-dire n'a nul discours de quoi faire lien social, autrement dit semblant<sup>12</sup>. À l'occasion du colloque « D'une femme à l'autre » qui s'est tenu à Paris début novembre 2003<sup>13</sup>, j'ai été amenée, grâce à Catherine Millot et Hervé Trolonge, à lire certains textes de Simone Weil, et en particulier celui intitulé « Expérience de la vie d'usine. Lettre ouverte à Jules Romains », écrit en 1941.

C'est un texte remarquable où elle démontre à partir de son expérience effective de travail en usine que : « Les choses jouent le rôle des hommes, les hommes jouent le rôle des choses ; c'est la racine du mal<sup>14</sup>. » En faisant appel à un véritable lien social pour les prolétaires, elle élève la condition ouvrière à la dignité de la condition humaine. Voici les dernières phrases de ce texte : « Il faudrait [pour guérir ce mal qui intéresse toute la société] d'abord que les spécialistes, ingénieurs et autres, aient suffisamment à cœur non seulement de construire des objets, mais de ne pas détruire des hommes. Non pas de les rendre dociles, ni même de les rendre heureux, mais seulement de ne contraindre aucun d'eux à s'avilir<sup>15</sup>. » Sa critique de l'action de certains syndicats et partis politiques rejoint ce que Lacan dit dans une conférence faite à Milan en 1974 : « Ce que je sais, c'est que le marxisme a eu son résultat, un résultat étonnant : de faire collaborer les ouvriers à l'ordre capitaliste en leur redonnant le sentiment de leur dignité, c'est quand même plus fort que ce que pourraient jamais arriver à faire les analystes<sup>16</sup>. »

N'est-ce pas d'actualité ? On laisse des centaines d'ouvriers et d'employés sur le carreau, ils sont « traumatisés », saisis d'angoisse, on leur dépêche une cellule de crise psychologique, qu'ils l'aient demandé ou pas ! Pour qu'ils « fassent leur deuil », selon l'expression serinée en ce moment, le deuil de leur avenir ? Voilà ce que dit Lacan dans cette même conférence à Milan : « L'exploitation du désir, c'est la plus grande invention du discours capitaliste. Qu'on soit arrivé à industrialiser le désir, on ne pouvait pas faire mieux pour que les gens se tiennent un peu tranquilles, hein ? Et d'ailleurs on a obtenu le résultat. » La cellule de crise psychologique, serait-ce aussi pour qu'ils se tiennent tranquilles, juste le temps que les médias les oublie ?

Voilà aussi pourquoi nous aussi nous avons été saisis d'angoisse dans ces affaires d'amendement : c'est que nous y sommes convoqués non seulement

---

<sup>12</sup> *Id.*, *La Troisième*, document interne, p. 57.

<sup>13</sup> Colloque organisé à Paris par *Réciproques*, le *Garaefp*, l'*Association marocaine de psychothérapie* et la revue *Dérades*, les 8 et 9 novembre 2003.

<sup>14</sup> Simone Weil, « Expérience de la vie d'usine. Lettre ouverte à Jules Romains », *Œuvres*, Paris, Gallimard Quarto, 1999, p. 201.

<sup>15</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 210.

<sup>16</sup> J. Lacan, « Conférence à Milan », le 30 mars 1974, alla « Scuola Freudiana », in *Lacan en Italie*, p. 120.

comme psychanalystes mais aussi comme citoyens. Et si l'on suit ce que Lacan dit dans cette *Troisième* citée plus haut, à savoir que l'angoisse « c'est le soupçon qui nous vient de nous réduire à notre corps », et est « peur de la peur », le soupçon nous est venu que tout psychanalyste et néanmoins citoyen que nous soyons, nous pourrions bien être réduits non seulement à la fragilité de notre corps — certes cela, un par un, nous le savons, l'analyse, n'est-ce pas, nous a amenés à consentir à ce savoir que nous sommes mortels — mais surtout que nous pourrions être privés de notre parole et de citoyen et de psychanalyste. Mais comme Lacan dit par ailleurs que l'angoisse, « c'est une chose tout à fait futile, tout à fait foireuse<sup>17</sup> », alors ne nous laissons pas déborder par la « peur de la peur » et tentons, encore une fois ou plutôt une fois de plus, de transformer, autant qu'il est possible, cette mauvaise rencontre en une bonne.

La lutte, des uns comme des autres, a eu dans l'immédiat, raison de l'amendement Accoyer, mais on aurait tort de croire qu'on peut se rendormir. Le ciel s'est certes bien éclairci pour les psychanalystes au lendemain du vote du Sénat, mais nous avons intérêt à rester très vigilants. Notons aussi que nous avons vécu là une situation inédite : les psychanalystes suspendus aux lèvres des sénateurs pour savoir à quelle sauce ils allaient être accommodés ! Ce n'est pas vraiment ce à quoi nous sommes d'ordinaire suspendus ! Et comme, à ce jour, la procédure parlementaire n'est pas terminée, gardons l'œil ouvert.

Reprenons donc la question de départ : que n'avons-nous pas fait pour en arriver là ? D'abord, il faut bien avouer que nous avons bien vite fermé les yeux sur les premières menaces de réglementation qui sont apparues au tournant du siècle, soit il y a quatre ans, et que dans un bienfaisant oubli, nous nous sommes fait croire que l'affaire était enterrée. Comme l'a écrit Pierre-Henri Castel dans un long article qu'on peut trouver sur son site internet en passant par le site Œdipe : « Cet amendement au Code de la santé publique, proposé par Bernard Accoyer, député UMP de Haute-Savoie, lui-même médecin, a plongé dans l'ébullition un milieu qui ignorait jusqu'alors qu'il formait aux yeux des pouvoirs publics une cible administrative comme une autre. » Il a raison de dire que nous avons confondu la relative inertie des pouvoirs publics avec une promesse d'éternité, alors que nous devrions pourtant être les premiers à ne pas croire à l'éternité ! Voilà quelque chose dont nous avons à prendre acte et qu'il ne faudra plus oublier.

J'ai évoqué plus haut les tentatives faites au sein de l'EPSF pour interroger les difficultés rencontrées par ceux qui travaillent dans les diverses institutions de soins publiques ou semi-privées. C'était une bonne initiative, mais avouons que nous n'y avons pas mis la même énergie ni la même détermination que dans le travail par exemple sur la passe. Concernant la

---

<sup>17</sup> *Id.*, *Conférence de presse faite à Rome*, le 24 octobre 1974.

raréfaction de la psychanalyse dans ces institutions, nous nous sommes peut-être trop contentés d'un constat. Certes, un par un, certains se sont battus sur leur lieu de travail, mais de façon générale, la situation irait plutôt en s'aggravant. Peut-être est-il encore temps d'y reprendre pied pour y faire entendre notre voix et prendre à contre-pente toutes ces tentatives de mise en coupe évaluatrice qui ont aussi de beaux jours devant elles si personne ne réagit ? Pour cela, il faudrait aussi que « les analystes profanes » puissent à nouveau travailler en tant que psychanalystes dans les institutions de soins.

« Il y a une chose qui est tout de même assez curieuse, c'est que même les écrits, qui sont des écrits très sérieux, ça devient finalement des lieux communs. Dans très peu de temps, vous verrez, dit Lacan dans cette même conférence de presse en 1974, vous rencontrerez du Lacan à tous les coins de rue ! Comme Freud quoi ! Finalement tout le monde s'imagine avoir lu Freud, parce que Freud traîne dans tous les journaux, etc. » Trente ans après, on peut dire qu'il était encore bien optimiste : ce qu'on lit dans les journaux, c'est plus une caricature que des lieux communs. Il suffit par exemple de voir ce que il est advenu ces temps-ci de « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » ! Que nous ne fassions pas grand-chose d'efficace pour lutter contre cette noyade de la psychanalyse sous ces flots « dégueulasses » et redonner à la psychanalyse son tranchant est peut-être à mettre aussi au compte de nos manquements.

« Dire que non » est une position d'exception, c'est une position exigeante qui peut trouver bien des applications, s'appliquer à nous, par exemple en tant que psychanalystes « dans la cité », selon l'expression consacrée. « L'analyste peut-il s'abriter de cette antique investiture, quand, laïcisée, elle va à une socialisation qui ne pourra éviter ni l'eugénisme, ni la ségrégation politique de l'anomalie ? », telle est la question que pose Lacan, « l'antique investiture » étant celle du médecin évoquée dans le paragraphe précédent<sup>18</sup>. Il semblerait que de ce dire-là certains hommes politiques en aient entendu un peu quelque chose, raison de plus de le répéter, cela pourrait ne pas être inutile dans la suite à venir, tant pour la psychanalyse que pour les citoyens que nous sommes.

Enfin, en attendant, cela n'est pas interdit, on peut continuer à raconter des histoires juives, y en a-t-il d'ailleurs de meilleures ? Celle que j'avais racontée il y a huit ans finissait par « Je suis venu vous dire, pour cette affaire-là, ne comptez pas sur moi. » C'était alors ma façon de dire : *Le Psychanalyste* n'existe pas, pas plus que *La Femme*, *L'A.E.* avec un grand A n'existe pas, ce dire de Lacan étant pour moi équivalent à l'analyse laïque *et* profane de Freud. Où nous retrouvons, encore une fois, les quanteurs de la sexualité évoqués plus haut et le « dire que non », et donc aussi la question dont je n'aurai pas parlé ici, celle du réel dans le groupe analytique. Ou pour esquisser une autre façon de le dire : un nom propre n'est que la couverture d'un vide, c'est ce qui lui donne sa

---

<sup>18</sup> *Id.*, « Du "Trieb" de Freud », *op. cit.*, p. 854.



légèreté et sa dignité. Il n'a donc nul besoin de tous les oripeaux dont on peut vouloir l'affubler. Qu'on cède sur ces points et c'est la glissade vers la prise de pouvoir qui serait garantie. « Psychanalyste pas mort, lettre suit<sup>19</sup> » ? À nous de la faire suivre, sinon nous serions déjà morts et nous ne le saurions pas. À nous de la faire suivre, à l'extérieur certes mais aussi à l'intérieur, si nous ne voulons pas qu'on nous guérisse de la psychanalyse, qui est « la seule chose qui puisse nous permettre de survivre au réel<sup>20</sup> ».

---

<sup>19</sup> *Id.*, *La Troisième*, document interne, pp. 56-57.

<sup>20</sup> *Id.*, « Conférence à Milan », le 30 mars 1974, *op. cit.*, p. 106.